

Rapport sur l'état d'avancement de la mutualisation de la CA Val Parisis en 2025

- I. Les services mutualisés
 1. Logiciel – Gestion financière et RH
 2. Système d'Information Géographique
 3. Police Municipale Mutualisée
 4. Caméras Nomades de vidéoprotection
 5. Vidéoverbalisation
 6. Salubrité des logements
 7. Collecte et traitement des dépôts sauvages
 8. AGAT – Adhésion au Groupement d'Achat Territorial
 9. Assistance à la passation de marchés publics
 10. Pôle agricole et alimentaire territorial
 11. Recherche de subventions
 12. RGPD
 13. Archivage Electronique
 14. Energy Manager
 15. Animation du réseau de l'agglomération
- II. Les mutualisations étudiées en 2025
Observatoire Fiscal
- III. Synthèse des communes participantes à la mutualisation au 15 novembre 2025

Les services mutualisés

1. Logiciel – Gestion financière et RH - Beauchamp

Réalisations

- Hébergement et maintenance des modules Ciril RH et finances de Beauchamp sur les serveurs de l'agglomération
- La relation contractuelle avec l'éditeur est portée par l'agglomération, et la relation fonctionnelle avec l'éditeur est portée par la commune
- Les coûts d'hébergement et de maintenance sont refacturés annuellement

Apports de la mutualisation

- Charge et temps d'exploitation informatique assurés par l'agglomération
- Partage de compétences et d'infrastructures techniques
- Les utilisateurs bénéficient des importantes améliorations réalisées sur l'infrastructure technique de la CAVP: changement des serveurs, nouvelles salles serveurs avec redondance, accès fibre...

Chiffres clés

- Lancement en 2017
- 1 commune participante pour un total de 9 500 habitants
- ETP aggro : 4h/mois

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service
- Etude pour la création d'un datacenter intercommunal

Réalisations

- Mise à disposition du Système d'Information Géographique de l'agglomération : solution logicielle, hébergement informatique, fourniture des référentiels de données, etc.
- Développement d'applications et de fonctionnalités pour une aide à la prise de décision
- Mise à jour des référentiels cartographiques et données métiers
- Intégration et diffusion des données partenaires (SEDIF,DDT95,IPR,SIARE etc...)
- Préparation de données pour les communes et les bureaux d'études
- Pilotage, gestion, mise à jour et contrôle du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Chiffres clés

- Lancement en 2017, 15 communes participantes pour un total de 291 093 habitants - 3 EPT Agglo
- **En 2025 :**
- 449 comptes sur le portail SIG, plus de 15 000 jours d'utilisation du portail SIG en 2025
- Organisation de formations et de webinaires (69 agents formés en 2025)
- Plan de corps de Rue simplifié Vecteur au 1^{er} janvier avec 203 km de plan de rue PCRS réalisés depuis 2023
- 615 km de vue 360° réalisé en 2025 et publié sur des plateformes dédiées
- 55 applications cartographiques en gestion (interne et externe) migrées durant l'été 2025 dans les toutes dernières technologies SIG

Apports de la mutualisation

- Expertise technique partagée pour une meilleure connaissance du territoire
- Investissement trop lourd pour une collectivité seule
- Mutualisation de certaines dépenses incompressibles (location d'un avion pour réaliser des prises de vue aérienne, etc.)
- Pertinence de l'échelon intercommunal pour les données géographiques
- Optimisation des coûts pour les communes

Perspectives d'évolution

- Nouvelle convention à compter du 1^{er} janvier 2026
- Poursuite de la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifiée Vecteur (50k€ mutualisés avec les gestionnaires de réseaux en 2026)
- Campagne 2026 pour les prises de vue 360°
- Intégration de prise de vue satellitaire régulière dans le SIG
- Déploiement de nouvelles applications cartographiques
- Garantir la qualité de service sur l'existant
- Pose de fondation et début de la construction de la maquette numérique du Territoire
- Test et mise en place d'outils IA en interne pour la collecte des données

3. PMM – Police Municipale Mutualisée

Réalisations

- Développement et renforcement des actions de police préventives et répressives au plus près de la population
- Mise en place d'une brigade motorisée pour répondre aux besoins de la population en termes de sécurité et de rapidité d'intervention, investie d'une mission de lutte et de prévention des délits routiers et rodéo-urbains
- Mise en place d'une brigade cynophile formée aux graves troubles à l'ordre public et à la détection des produits stupéfiants
- Un moniteur en maniement des armes mis à disposition des polices municipales pour répondre aux exigences réglementaires et harmoniser le cadre juridique.

Chiffres clés

- **En 2025 (au 01/10/25):**
 - 5040 patrouilles, 3856 interventions, 204 interpellations, 2 539 appels reçus
 - 135 missions communes avec les PM locales

Apports de la mutualisation

- Une présence et un apport renforcés de sécurité et tranquillité publiques
- Meilleure répartition des effectifs selon les besoins du territoire,
- Renforcement du lien entre les communes et gestion solidaire des problématiques locales pour répondre aux enjeux actuels
- Optimisation des ressources.

Perspectives d'évolution

- Maintenir le lien avec les communes mutualisées,
- Maintenir et renforcer le partenariat avec les partenaires institutionnels,
- Maintenir le niveau d'exigence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- Renforcer le lien « Police-population »

4. Caméras Nomades pour la vidéoprotection

Réalisations

- En 2025: Implantation de caméras nomades reliées au CSU pour répondre à des besoins temporaires de protection des secteurs ciblés: installation de 19 nouvelles caméras en 2025
- 11 déplacements nomades
- Afin d'améliorer le parc, implantation de carte SD (récupération d'enregistrement -77% des caméras équipées) et de RTU (module de relance à distance - 62% du parc) et déploiement de routeurs 5G.

Chiffres clés

- Lancement en 2018
- 15 communes participantes pour un total de 291 093 habitants
- **En 2025 :**
 - 94 caméras nomades en service sur 15 communes contres 83 en 2024
 - 8 caméras nomades ont été remplacées par des caméras fixes en 2025

Apports de la mutualisation

- Une gestion de la délinquance locale nettement facilitée
- Pas d'investissement pour la commune, ni besoin de disposer d'une expertise spécifique
- Une complémentarité avec les caméras fixes déjà implantées sur le territoire
- Une réponse rapide et flexible aux demandes spécifiques

Perspectives d'évolution

- Amélioration technique du matériel et nouvelle phase de déploiement 2027-2032

5. Vidéoverbalisation

Réalisations

- Acquisition et déploiement d'une solution logicielle permettant aux opérateurs du Centre de Supervision Urbain de la CA Val Parisis de relever certaines infractions relatives au code de la route par voie vidéo
- En fonction du souhait propre à la chaque Commune, la CA Val Parisis met à disposition le logiciel et/ou ses opérateurs requalifiés en agents de surveillance de la voie publique
- Les infractions peuvent donc être relevées par les opérateurs vidéo de la CA Val Parisis ou par les agents de police municipale des Communes

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 11 communes pour un total de ~202 000 habitants
- **En 2025 (au 01/10/25) :**
 - 4 351 verbalisations réalisées par voie de vidéoverbalisation (contre 3 020 en 2024)

Apports de la mutualisation

- Extension des usages du réseau de caméras de vidéoprotection disponibles dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière sur le territoire
- Une complémentarité avec polices municipales locales dans la lutte contre l'insécurité routière
- Surveillance de points névralgiques intercommunaux (gares, zones d'activités, entrées de territoire)

Perspectives d'évolution

- Consolidation du service
- Investissement dans les nouvelles technologies (caméras résolution 4K et 2K, caméras à lecture de plaque d'immatriculation) pour améliorer l'efficacité du service

6. Salubrité des logements

Réalisations

- Prise en charge des signalements villes de logements locatifs ne respectant pas le Règlement Sanitaire Départemental
 - Sur plainte d'un locataire pour des problématiques de salubrité auprès de sa mairie
 - Saisine de la CAVP à l'appréciation de la commune
- Réalisation des visites de terrain, rédaction des rapports et mises en demeure pour le compte des communes
- Transfert des cas relevant de l'insalubrité à l'Agence Régionale de Santé
- Transfert des cas relevant d'un risque de péril aux Communes

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 8 communes, 12 communes en 2022 pour un total de 221 000 habitants
- 2 ETP depuis 2022
- **En 2025** (au 20/10/2025) :
 - 24 nouveaux dossiers pris en charge
 - 65 dossiers traités, dont 20 dossiers clos
 - Environ 42 visites de logement
 - 1 réunion avec les communes pour présenter le bilan 2024 et tenue de réunions bilatérales tout au long de l'année

Apports de la mutualisation

- Expertise technique partagée
- Matériel professionnel partagé (détecteur de monoxyde de carbone, humidimètre, etc.)
- Meilleure qualité du service et de l'efficacité des démarches de résorption de l'insalubrité
- Suppression des services doublons entre collectivités

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service proposé
- La convention en cours s'achevant au 31/12/2026, il conviendra de la renouveler, et à cette occasion de réinterroger les missions du service au regard des attentes des communes

7. Collecte et traitement des dépôts sauvages

Réalisations

- Mise à disposition d'un service de collecte et de traitement des dépôts illicites de déchets
- Cette initiative continue de se déployer en 2025, renforçant ainsi l'efficacité de la gestion des déchets illégaux et contribuant à l'amélioration de la propreté publique

Chiffres clés

- Lancement en 2017 avec 10 communes, 13 communes en 2022 pour un total de 235 000 habitants
- **En 2025 :**
 - 213 signalements réalisés par les communes
 - En termes de volume, cela correspond à environ 160 tonnes de déchets collectées sur la voie publique

Apports de la mutualisation

- Meilleure qualité de service : sécurisation du traitement des déchets dangereux, mise à disposition de moyens d'intervention spécifiques aux besoins (camion grappin, benne à ordures ménagères, etc.), réactivité du service
- Prestataire et interlocuteur unique pour les communes adhérentes
- Économies d'échelles

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service
- Renouvellement de la convention pour la période 2026-2031

8. Groupement de commandes AGAT

Réalisations

- Lancement de marchés publics groupés afin de générer des économies d'échelles
- L'agglomération coordonne tous les achats, et les communes disposent d'un libre choix de participation

Chiffres clés

- Lancement en 2018 avec 9 communes, 13 communes et 5 CCAS en 2022 pour un total de 255 000 habitants

En 2025 :

- 2 marchés groupés lancés en 2025
- Entre 9 et 10 participants par consultation
- 4 marchés proposés et à lancer en 2026

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Economie sur les coûts de passation du marché (coûts de publication et temps de préparation et d'analyse)
- Economies d'échelles escomptées grâce aux volumes d'achat si l'expression du besoin est suffisamment standardisée

Perspectives d'évolution

- Lancement des marchés publics sollicités par les Communes lors du COFIL de novembre 2025
- Poursuite du développement de la matinée des acheteurs avec l'organisation d'une nouvelle matinée dont la thématique reste à déterminer
- 100% de marchés groupés comportant une clause et un critère environnementaux

Réalisations

- Mise à disposition du service Marchés publics de la Communauté d'agglomération au profit de la commune de Bessancourt
- Prise en charge des missions liées à la préparation, à la publication ainsi qu'à l'attribution des marchés de la commune

Chiffres clés

- Lancement en 2023 avec 1 commune
- **En 2025 :**
 - 5 marchés lancés, avec l'ensemble de la procédure prise en charge par la communauté d'agglomération

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Renforce et développe les liens entre la commune et la Communauté d'agglomération

Perspectives d'évolution

- Maintenir la qualité du service
- Continuer à collaborer avec la ville de Bessancourt dans le cadre de futurs besoins en matière de commande publique

Réalisations

- Recrutement d'un agent pour la réalisation d'études visant à la création d'un pôle agricole répartis sur les Communes de Bessancourt, Le Plessis-Bouchard et de Taverny
- **En 2025:**
 - Conduite d'une étude de faisabilité de l'aménagement d'une ferme pédagogique à Taverny (3.7 ha)
 - Conduite d'une étude agropédologique sur la plaine de Boissy
 - Achèvement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur l'opportunité de l'aménagement d'une unité de micro-méthanisation en partenariat avec GRDF et le SIGEIF
 - Poursuite d'une procédure de classement du périmètre de la future Zone agricole protégée en partenariat avec la Safer IdF
 - Engagement de discussions avec la société Les Nouvelles Fermes pour l'aménagement d'une ferme maraîchère en aquaponie sur la commune du Plessis-Bouchard.

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 3 Communes pour un total de 44 000 habitants
- 5 objectifs sont poursuivis :
 - la sanctuarisation de la vocation agricole des parcelles,
 - le déploiement d'une production maraîchère biologique,
 - la pérennisation de circuits courts, notamment pour l'approvisionnement de la restauration collective,
 - l'essor d'initiatives pédagogiques autour de l'agriculture et de l'écologie
 - la valorisation des déchets organiques et biodéchets.

Apports de la mutualisation

- Renforcement des actions mises en œuvre en faveur de l'environnement par les acteurs du territoire
- Expertise technique partagée
- Économies d'échelles sur les marchés passés dans le cadre de la convention
- Pertinence de l'échelon intercommunal dans le développement d'une économie circulaire sur le territoire

Perspectives d'évolution

- Poursuite de la collecte de données environnementales avec le lancement d'une étude de suivi des eaux souterraines au droit des trois forages à usage agricole dans le périmètre du PAP (2 à Bessancourt, 1 au Plessis-bouchard)
- Reprendre le dialogue avec les exploitants sur la base des travaux conduits en 2025 :
- Candidature à l'appel à projet du ministère de l'agriculture pour une labellisation Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 « Soutien à l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux ».

Réalisations

- Lancement du service en 2022 avec le recrutement d'un agent dédié à la recherche de subventions pour les projets d'investissement de la CA Val Parisis
- Deux axes de missions sont proposés :
 - Veille et prospective en matière de potentiels cofinancements possibles des projets déposés
 - Constitution des dossiers de demandes de subvention : mise en œuvre et suivi des procédures relatives au cofinancements, production, collecte et transmission des pièces nécessaires, etc.

Chiffres clés

- Lancement en 2022 avec 4 communes pour un total de 48 500 habitants
- 6 communes en 2023 pour un total de 68 500 habitants

Apports de la mutualisation

- Partage d'expertise
- Optimisation de la recherche de cofinancement pour les projets portés par les communes du territoire
- Mise en relation des financeurs et des Communes : organisation de rendez-vous, de visioconférences, etc.
- Vulgarisation et simplification des dispositifs auprès des Communes dans un but pédagogique
- Rationalisation des dépenses de personnel pour la réalisation de ces missions

Perspectives d'évolution

- Renouvellement de la convention à compter du 1^{er} janvier 2026 pour sept communes

12. Règlement Général sur la Protection des Données

Réalisations

- Missions proposées dans le cadre du service :
 - Nomination d'un délégué à la protection des données (DPD) auprès de la CNIL pour les communes et CCAS adhérents
 - Mise à jour et gestion du registre des traitements de données des communes
 - Conseils juridiques et opérationnels auprès des responsables de traitement
 - Rédaction et validation des analyses d'impact si nécessaire
 - Réalisation d'audits des services pour recenser leurs traitements et définition de plans d'action pour les collectivités volontaires

Chiffres clés

- Lancement au 3^{ème} trimestre 2023 avec 11 communes ainsi que 6 centres communaux d'action sociale, et l'ajout d'une nouvelle commune en 2024, pour un total d'environ 186 000 habitants.
- Sur 2025 :
 - Recensement des traitements de données avec 4 nouvelles communes volontaires
 - 45 questions juridiques ont été posées par les communes,
 - 174 traitements recensés dans 4 communes
 - 3 analyses d'impact sur la protection des données réalisées

Apports de la mutualisation

- Expertise juridique et technique partagée
- Sécurisation juridique des collectivités vis-à-vis de leurs obligations en matière de protection des données à caractère personnel
- Rationalisation des dépenses de personnel pour la réalisation de ces missions

Perspectives d'évolution

- Engagement du recensement des traitements pour les communes n'ayant pas sollicité le service en 2025
- Approfondissement du service pour les collectivités déjà engagées
- Proposition de formations de sensibilisations RGPD

Réalisations

- L'objectif de ce projet est de mettre en place un système d'archivage électronique mutualisé pour répondre aux exigences légales en matière de conservation, de sécurité des données et d'accès rapide aux documents.
- La démarche a débuté par un audit documentaire auprès des communes adhérentes afin d'identifier les flux documentaires concernés et définir le cadre d'intervention.

Chiffres clés

- Lancement en 2024 avec 11 communes pour un total de ~188 000 habitants
- Entretiens réalisés avec les différentes parties prenantes pour acter les besoins, la méthodologie et les priorités de travail
- Evaluation à venir sur le coût de la logistique et du déploiement

Apports de la mutualisation

- Réalisation d'économies d'échelle
- Gestion plus efficace et conforme des archives avec notamment la conservation sécuritaire et standardisée des documents
- Optimisation de l'utilisation des ressources humaines et techniques

Perspectives d'évolution

- Analyse documentaire après le recensement cartographique
- Formation sur les thématiques ciblées (Un SAE, une archive électronique, les procédures de nommages de classement et d'archivage)
- Elaborations des exigences fonctionnelles et sélection d'un AMO
- Choix du système d'archivage électronique
- Adapter aux besoins des communes

Réalisations

- Optimisation des puissances souscrites des contrats d'électricité
- Bilan des consommations et des coûts énergétiques sur 3 ans
- Déclaration des données de consommation sur OPERAT
- Identification des erreurs de facturation
- Réalisations des budgets fluides
- Aides au dépôts de CEE

Apports de la mutualisation

- Partage des bonnes pratiques
- Veille technologique et réglementaire
- Coût global moins important

Chiffres clés

- Création du service en janvier 2025 pour 10 communes
- 2 ETP
- Environ 500 sites soit plus de 450 000 m² de bâtiments suivis
- Consommation d'énergie des bâtiments suivis: 37 GWh
- Optimisation des contrats de fourniture d'électricité: 90 000 € économisés

Perspectives d'évolution

- Renforcer la présence des économes de flux auprès des communes
- Mise en place d'un outil de suivi des consommations
- Accompagnement à la mise en place d'actions (suivi de chantier, aide à la rédaction de cahier des charges...)
- Réalisation d'audits énergétiques
- Suivi d'exploitation

Réalisations

- La constitution de réseaux solides et cohérents entre les agents du territoire est essentielle pour favoriser une collaboration efficace et une meilleure gestion des ressources locales.

Chiffres clés

- **En 2025:** Nombre total de rencontres organisées : 6
 - Réseaux Ressources humaines : 3
 - Réseaux Services techniques : 2
 - Réseaux Commande publique: 1

Apports de la mutualisation

- Meilleure intégration communautaire
- Entraide entre les services
- Etablissement d'une relation de confiance
- Partage d'informations pour plus d'efficacité
- Très faible coût de mise en œuvre

Perspectives d'évolution

- Pérennisation et renforcement des réseaux existants
- Structuration de nouveaux réseaux entre agents du territoire

Les mutualisations étudiées en 2025

Afin d'améliorer la connaissance des données de fiscalité locale, et d'accompagner les communes du territoire dans l'analyse et la fiabilisation de leurs recettes fiscales, la CAVP propose de mettre à leur disposition les moyens logiciels et l'expertise d'un service d'observatoire fiscal.

Ce service permettra de renforcer les capacités d'analyse fiscale, de faciliter la préparation des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID) et d'accompagner les démarches de fiabilisation avec les services fiscaux.

- Le cadre de cette mutualisation a été présenté aux communes en juin 2025 pour une mise en service au 1^{er} novembre 2025.

Synthèse des communes
participantes à la mutualisation
au 15/11/2025

COMMUNE	Logiciel Ciril	SIG	PMM	Salubrité des logements	Dépôts sauvages	Caméras nomades	AGAT	Vidéo-verbalisation	Pôle agricole et alimentaire territorial	Subventions	Assistance aux marchés publics	RGPD	Archivage électronique	Energy Manager
BEAUCHAMP	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓
BESSANCOURT		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CORMEILLES EN PARISIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓						✓	✓
EAUBONNE		✓	✓			✓	✓					✓		✓
ERMONT		✓		✓		✓	✓	✓				✓		
FRANCONVILLE		✓			✓	✓	✓	✓						
FREPILLON		✓	✓	✓	✓	✓						✓	✓	✓
HERBLAY SUR SEINE		✓		✓	✓	✓		✓					✓	
LA FRETTE SUR SEINE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓			✓	✓
LE PLESSIS BOUCHARD		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓		
MONTIGNY LES CORMEILLES		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
PIERRELAYE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	
SAINT LEU LA FORET		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
SANNOIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓
TAVERNY		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓
Nombre de communes	1	15	12	12	13	15	13	11	3	6	1	11	11	10